

ministre ne convient-il pas que tous les journaux s'accordent sur un point, à savoir le mécontentement général face à la politique prise par le Canada dans cette affaire, en dépit de l'excellente plaidoirie du gouverneur de la Banque du Canada?

L'hon. M. Fleming: Je le répète pour la troisième fois, en vertu de ses articles le Fonds monétaire veut en définitive un cours du change fixe pour les devises mais pour ce qui est de la situation immédiate, elle est bien comprise et parfaitement expliquée, et je suis certain que, étant donné ce que j'ai dit du but final de la politique du Fonds, la position du Canada est bien expliquée et comprise. Je ne sais pas ce que je pourrais dire de plus sur la question. Le député sait ce que sont les articles du Fonds, et il sait que s'il y a eu dérogation aux articles depuis juin dernier, ou depuis juin 1957, c'est en somme une dérogation semblable à celle dont lui et ses collègues ont été responsables les années précédentes.

L'hon. M. Pearson: Le ministre peut-il me dire si c'est vrai que le comité directeur du Fonds a exprimé l'opinion qu'on devrait atteindre le but final d'ici quelques mois?

L'hon. M. Fleming: D'après moi, on ne peut le réaliser en quelques mois. On a étudié ce qui pourrait être raisonnable en ce qui concerne le but ou quelle modification on pourrait apporter. Il s'agissait d'une discussion générale et pas du tout de reproches faits au Canada. Je déplore l'exagération dont l'opposition a délibérément fait preuve à cet égard.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ne se rend-il pas compte qu'en refusant de répondre à ces questions...

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Martin: ...il contribue à augmenter l'inquiétude que la Chambre et le pays tout entier éprouvent à ce sujet.

M. l'Orateur: A l'ordre! La question supplémentaire de l'honorable député ne concerne pas actuellement le sujet à l'étude.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, même si l'honorable député enfreint nettement le Règlement, ses propos ont néanmoins été entendus et versés au compte rendu; j'estime donc qu'on devrait, en toute justice, me permettre d'y répondre.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je regrette de ne pouvoir me prononcer sur ce point, car au moment où l'honorable député d'Essex-Est s'est exprimé, certains députés ont élevé des protestations qui m'ont empêché d'entendre ses paroles. Sauf si le ministre est d'avis

que cela est assez important pour relever ces paroles, il vaudrait mieux, je crois, laisser la question où elle en est.

L'hon. M. Fleming: Je n'ai qu'une observation à faire. L'honorable député dit que la façon dont j'ai traité la question n'a fait qu'augmenter l'inquiétude qui existe hors du Canada à ce sujet.

L'hon. M. Hellyer: Tout au moins la confusion.

L'hon. M. Fleming: J'aimerais, en toute justice, faire cette brève réponse à ses propos. L'attitude prise au nom du Canada par le gouvernement canadien est claire, forte et ferme. Elle est comprise à l'extérieur du Canada et non pas mal comprise comme elle l'a été par les honorables vis-à-vis. En réponse à la suggestion qu'il existe des inquiétudes à ce sujet hors du Canada par suite de l'attitude du gouvernement canadien, je dirais qu'il est indigne et peu patriotique de la part des honorables vis-à-vis de dénigrer et de déprécier le bon renom du Canada à l'étranger.

M. l'Orateur: A l'ordre! Les honorables députés pourraient peut-être trouver un temps opportun pour discuter de la question.

LES SCOUTS

ON DEMANDE LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA SEMAINE BADEN-POWELL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. F. Matthews (Nanaïmo): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Étant donné qu'au Canada et dans nombre d'autres pays démocratiques c'est la semaine de Baden-Powell, et connaissant l'intérêt et l'admiration que le premier ministre voue au mouvement scout, consentirait-il à offrir à tous les scouts les bons vœux du gouvernement canadien?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis certain que tous les honorables députés se joindront à moi pour dire combien est précieux l'apport du mouvement scout, et grande l'admiration que nous éprouvons pour son chef fondateur, le général Baden-Powell. Ce mouvement mérite l'appui non seulement du Canada et de tous les pays du Commonwealth, mais aussi du monde entier. Le scoutisme développe chez les jeunes le sens de l'initiative, de la débrouillardise, du dévouement et de la fraternité entre eux, sans souci de race ou de couleur, et ce sens de la fraternité contribue pour beaucoup à maintenir de bonnes relations entre les groupes ethniques et à faire de nos jeunes d'excellents citoyens.